Master en horaire décalé ou non?

Par **Thelma75**, le **11/03/2016** à **21:36**

Bonjour, bonsoir,

Je me présente. Je suis belge et étudiante en Droit à l'Université. Je suis actuellement en fin de licence 3. Je vais donc commencer mon master en septembre.

J'adore mes études. Je suis passionnée. Cependant, ma situation est délicate. D'abord, il faut savoir que je suis sourde profonde. Durant mes deux premières années, je l'ai caché. Je me suis contentée d'étudier les manuels. Pour les travaux, je suis toujours parvenue à recevoir la correction. Cette année, j'ai décidé de l'annoncer aux services qui s'occupent des étudiants à besoins spécifiques. J'ai bénéficié de notes de cours fournies par les meilleurs élèves. Mais, pour la première fois, j'ai rencontré des difficultés que je n'avais jamais rencontrée les deux précédentes années : comment jongler entre le manuel et les notes de cours? Cela peut paraître stupide pour vous. C'était nouveau pour moi. J'avais ma méthode de travail bien spécifique et soudainement je devais la revoir. J'ai donc décidé de refaire "à l'ancienne" en étudiant uniquement mes manuels pour ce second quadrimestre.

Ensuite, j'ai 27 ans. J'ai fait 3 années d'études à la Haute Ecole (il me semble qu'on appelle cela "la grande école" en France?). J'ai travaillé pendant 3 ans dans le milieu dans lequel j'ai étudié. Malheureusement, cela ne me correspondait pas. J'ai donc décidé de me rediriger vers le Droit. Et j'ai bien fait car j'adore.

Enfin, je suis maman (bonhomme a 2 ans et demi). J'ai une très bonne organisation, d'autant plus que je ne mets jamais les pieds à l'Université (hormis pour présenter mes évaluations); donc j'ai toutes mes journées pour bosser mes cours. Vous allez comprendre pourquoi je vous parle de mon statut de maman...

L'année prochaine, je vais donc faire un Master. Je sais déjà quelle finalité prendre, où je vais le faire quels cours je choisirais. Bref, tout est ok.

Cependant, je me demande si je ne vais pas m'inscrire au master à horaire décalé + programme d'étalement (c'est à dire, le faire en 3 ans au lieu de 2 ans, par exemple, sans qu'il soit considéré que j'aie raté une année). Pour deux raisons. La première : le sentiment de stagner se fait de plus en plus ressentir. Un besoin d'avoir plus, d'avoir du concret, de pouvoir commencer "ma vie", etc. J'ai envie de travailler, cela m'obsède de plus en plus. Le master à horaire décalé me permettrait de travailler. Mais que faire avec une L3 (BAC+3) ? La seconde : on a trouvé une vieille ferme à rénover, le prêt à la banque a été accepté (mon compagnon emprunte seul car je ne peux le faire avec lui sous peine de perdre la totalité de mon revenu actuel (mon handicap reconnu, j'ai donc des allocations...qui sont plutôt nécessaire compte ma situation (les soins médicaux pour mes oreilles, la maison actuelle qu'on loue, la voiture,

l'essence, le coût de l'université, l'entretien de la location, l'entretien de 3 personnes - nourriture, école, frais de santé, etc. - etc.); je me justifie...mais j'espère que vous me comprendrez). Mais si je travaille? Je pourrai faire le prêt avec lui. On pourra obtenir un peu plus et "voir plus loin". Ça aussi, j'y pense de plus en plus. La location actuelle me pourrit la vie (maison qui ne nous plait absolument pas, voisins curieux, etc.).

J'en viens enfin à mes questions :
- Quelqu'un a-t-il déjà fait un master en horaire décalé? Comment cela se passe-t-il? Les cours sont-ils les mêmes? Même qualité ? Etc.
- Si je décide de suivre ce projet, vers quel métier (même si ce n'est que "temporaire") je pourrai me diriger avec ma licence? Et un métier qui pourrait convenir pour une personne sourde (aïe...) ?

J'ai rencontré un juge l'année dernière afin de poser mes questions quant aux postes qui me seront accessibles avec un Master (2). Mais je n'avais pas encore pensé à travailler dès ma licence terminée...

J'espère que quelqu'un pourra éclairer ma lanterne... Et merci de m'avoir lue (courageux, dites!).

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés